

**MEMORANDUM OF AGREEMENT between CANADA POST CORPORATION and CANADIAN UNION OF POSTAL WORKERS (Urban Postal Operations) regarding the delivery of Neighbourhood Mail for Canadian Tire commencing November 2019.**

The following is in regard to our opportunity to deliver Neighbourhood Mail for Canadian Tire. This agreement is without prejudice or precedent to any position the parties may take in any similar matter in the future.

In summary, Canadian Tire would like Canada Post to deliver the mailing beginning November 12, 2019 to selected residences (approximately 11 million) in selected Forward Sortation Areas (FSAs). The details of this mailing are as follows:

- ✓ Product: Canadian Tire 'NM Flyer'
- ✓ **Deal 347:**
  - Start date: November 12, 2019
  - Volume: 7 million;
  - Size / dimension: 8.5" x 10.5" x 0.25" (approximately);
  - Weight: 70.24 grams;
  - Delivery Window: 2 or 3 days depending on delivery agent's decision;
  - Compensation: 4.5 cents if delivered in 2 days;
  - Compensation: 2.5 cents if delivered in 3 days.
- ✓ This Memorandum of Agreement will be posted in all information notice books.
- ✓ Canada Post acknowledges its obligation to respect and adhere to the collective agreement and specifically recognizes that management must adhere to clause 33.13 (Health and Safety), Appendix K-1 (L/C Carts) and LL (15.08) in preparing and during the delivery of this mailing.

**PROTOCOLE D'ENTENTE entre LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES et LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (Exploitation postale urbaine) au sujet de la livraison du service Courrier de quartier pour Canadian Tire débutant en novembre 2019.**

Le présent protocole concerne l'occasion que nous avons de livrer les articles Courrier de quartier pour Canadian Tire. Ce protocole est conclu sous toutes réserves et sans établir de précédent quant aux positions que les parties pourraient adopter à l'avenir dans des dossiers semblables.

En résumé, Canadian Tire souhaite que Postes Canada livre cet envoi à partir du 12 novembre 2019 aux résidences désignées (environ 11 millions) se trouvant dans les RTA sélectionnées. Les détails de cet envoi sont les suivants :

- ✓ Produit : dépliant Courrier de quartier de Canadian Tire
- ✓ **Contrat 347 :**
  - Date de début : 12 novembre 2019;
  - Volume : 7 millions;
  - Dimensions : 8.5" x 10.5" x 0.25" (environ);
  - Poids : environ 70.24 grammes;
  - Délai de livraison : deux ou trois jours ouvrables selon la décision de l'agente ou de l'agent de livraison;
  - Compensation : 4,5 cents si livrés en deux jours;
  - Compensation : 2,5 cents si livrés en trois jours.
- ✓ Ce protocole d'entente sera publié dans tous les livres d'information.
- ✓ Postes Canada convient de son obligation de respecter la convention collective et reconnaît que la direction doit se conformer en particulier à la clause 33.13 (Santé et Sécurité), à l'annexe K-1 (Chariots de factrice ou facteur) et à l'annexe LL (15.08) pour la préparation de la livraison des articles en question et au cours de la livraison elle-même.

**MEMORANDUM OF AGREEMENT between CANADA POST CORPORATION and CANADIAN UNION OF POSTAL WORKERS (Urban Postal Operations) regarding the delivery of Neighbourhood Mail for Canadian Tire commencing November 2019.**

- ✓ Regional and local consultation with the Union and local consultation with LJOSH will be held at least one week prior to the delivery of the Neighbourhood mail.
- ✓ Individual requests for assistance may be made by employees who perceive that additional tools or support are required on their route to manage their workload. All requests will be assessed and responded to for each identified route.
- ✓ The parties agree there will be no further compression beyond that agreed to in this agreement.
- ✓ The parties agree that there will be no local MOA's signed by the parties or any other agreements which alter the terms of this MOA.
- ✓ The parties recognize that the delivery of the Neighbourhood Mail may cause delivery agents to work extended hours and/or overtime in order to complete their duties; no delivery agent will be forced to deliver within two days, the specific Neighbourhood Mailings in this agreement.
- ✓ **The parties agree that the decision on whether to deliver in two or three days rests solely with the delivery agent. Once this decision is communicated by the delivery agent to their supervisor, there should be no further discussions on this topic.**
- ✓ If a route holder expresses their intention not to deliver the mailing over two days on their route, the outstanding one third of the mailing (or the third day's delivery

**PROTOCOLE D'ENTENTE entre LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES et LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (Exploitation postale urbaine) au sujet de la livraison du service Courrier de quartier pour Canadian Tire débutant en novembre 2019.**

- ✓ Une consultation régionale et locale avec le Syndicat et une consultation locale avec le CLMSS aura lieu au plus tard une semaine avant la livraison des articles Courrier de quartier.
- ✓ Les employés qui perçoivent que des outils ou du soutien supplémentaires seront requis sur leur itinéraire pour gérer leur charge de travail peuvent faire une demande d'aide individuelle. Ces demandes seront évaluées et traitées pour chaque itinéraire en question.
- ✓ Les parties conviennent qu'il n'y aura pas de compression en deçà de ce qui a été entendu dans ce protocole d'entente.
- ✓ Les parties conviennent qu'il n'y aura aucun protocole d'entente local signé par les parties ni aucun autre accord qui pourrait altérer les termes du présent protocole.
- ✓ Les parties conviennent que la livraison des articles Courrier de quartier peut entraîner des heures prolongées ou supplémentaires pour les agentes ou agents de livraison; aucune agente ou aucun agent de livraison ne sera forcé de livrer en deux jours les articles Courrier de quartier visés par cette entente.
- ✓ **Les parties conviennent que la décision de livrer en deux ou trois jours appartient uniquement à l'agente ou l'agent de livraison. Une fois la décision communiquée par l'agente ou l'agent de livraison à son superviseur, il ne devrait plus y avoir de discussion à ce sujet.**
- ✓ Si un titulaire d'itinéraire exprime son intention de ne pas livrer les articles Courrier en deux jours, le tiers restant du courrier (ou la quantité de la livraison pour

**MEMORANDUM OF AGREEMENT between CANADA POST CORPORATION and CANADIAN UNION OF POSTAL WORKERS (Urban Postal Operations) regarding the delivery of Neighbourhood Mail for Canadian Tire commencing November 2019.**

amount) may be offered to available relief employees; part-time employees on extension; or other indeterminate employees as voluntary overtime.

- ✓ Compression payment will apply if the following conditions are met:
  - All pieces are delivered by the second day of delivery of each delivery Deal by the route holder ; or
  - In cases where the mailing is delivered over three days or one third is delivered by another employee, only the pieces delivered on the day in which more than 50% of the mailing is delivered will be compensated at the higher rate.
- ✓ **The parties agree that if the MOA is not respected, all delivery agents who delivered mailings covered by this MOA will receive an additional 2 cents per mailing identified in this MOA.**
- ✓ **Canada Post will provide to the Union and NJOSH, specific health and safety injury data for the period of November 12 to November 14 in order to review potential impact of this delivery.**
- ✓ This Memorandum of Agreement cannot be modified without both parties' approval at the National level.

**PROTOCOLE D'ENTENTE entre LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES et LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (Exploitation postale urbaine) au sujet de la livraison du service Courrier de quartier pour Canadian Tire débutant en novembre 2019.**

le troisième jour) peut être offert aux employés de relève disponibles, aux employés à temps partiel en extension ou à d'autres employés nommés pour une période indéterminée en tant qu'heures supplémentaires volontaires.

- ✓ La compensation financière accordée pour une compression sera versée lorsque les conditions suivantes seront remplies :
  - Toutes les pièces sont livrées avant la fin du deuxième jour de livraison de chaque contrat de livraison par le titulaire d'itinéraire;
  - Dans les situations où les envois sont livrés en trois jours ou si un tiers du volume est livré par un autre employé, seulement les articles livrés la journée où plus de 50 % du volume sont livrés seront rémunérés au plus haut taux.
- ✓ **Les parties conviennent que si le protocole d'entente n'est pas respecté, toutes les agentes et tous les agents de livraison qui ont livré les articles Courrier de quartier couverts par ce protocole d'entente recevront 2 cents supplémentaires par envoi touché par cette entente.**
- ✓ **Postes Canada fournira au Syndicat et au CNMSS des données précises sur les blessures de santé et sécurité pour la période du 12 novembre au 14 novembre afin d'examiner les effets possibles de cette livraison.**
- ✓ Le présent protocole d'entente ne peut pas être modifié sans l'approbation des deux parties au niveau national.

**MEMORANDUM OF AGREEMENT between CANADA POST CORPORATION and CANADIAN UNION OF POSTAL WORKERS (Urban Postal Operations) regarding the delivery of Neighbourhood Mail for Canadian Tire commencing November 2019.**

**PROTOCOLE D'ENTENTE entre LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES et LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (Exploitation postale urbaine) au sujet de la livraison du service Courrier de quartier pour Canadian Tire débutant en novembre 2019.**

**For Canada Post/  
Pour la Société**

Rob Sinclair

Name (Please print)

[Signature]

Signature

Carlo Rapou:

[Signature]

**For the Union/  
Pour le Syndicat**

Martin Champagne

Name (Please print)

[Signature]

Signature

CARL GIRONARD

[Signature]

**Signed on/Signé le :**

Oct 8/19

(YYYY/MM/DD)